

**Extrait du registre aux délibérations**  
**du Collège des Bourgmestre et Echevins**  
**de la Commune d'ERPELDANGE-SUR-SÛRE**

**SÉANCE du 11 mai 2020**

Présents: MM. Gleis - bourgmestre  
Pierrard, Leider – échevins  
Weis - secrétaire communal  
remplaçant

Absent(s): a) excusé: néant  
b) sans motif /-/

Point de l'ordre du jour: 3

**OBJET: Phase II : Déconfinement - Réouverture de certaines installations sportives à l'air libre**

Le collège des bourgmestre et échevins,

Considérant la situation de crise sanitaire actuelle et les mesures de sécurité imposées par le règlement grand-ducal modifié du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le Covid-19

Vu la circulaire n°3835 du 7 mai 2020 de Madame la Ministre de l'Intérieur informant les communes à prendre des mesures afin de poursuivre la reprise progressive des activités suspendues depuis le début de l'état de crise et pour entrer dans la deuxième phase du déconfinement qui commencera le 11 mai 2020

Considérant que les activités sportives en plein air sans contact physique et non compétitives sont autorisées sans public et sous réserve de l'ouverture des infrastructures sportives par le propriétaire

Vu l'article 57 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 qui stipule que « le collège des bourgmestre et échevins est chargé de l'administration des établissements communaux et du contrôle des établissements publics placés sous la surveillance de la commune

**décide u n a n i m e m e n t**

d'autoriser l'accès à l'infrastructure suivante à partir du lundi, 18 mai 2020 :

- les terrains de tennis en plein air à Erpeldange-sur-Sûre (TC Nordstad)

**et précise que :**

- les terrains multisports sont à considérer comme aire de jeux et, partant, resteront fermés jusqu'à nouvel ordre

- les infrastructures de sport dans lesquelles sont pratiquées des activités de sport en salle et les aires de jeux resteront fermées
- cette fermeture concerne évidemment aussi les douches et vestiaires de toutes les infrastructures sportives.

Ainsi fait à Erpeldange-sur-Sûre et date qu'en tête  
Suivent les signatures.

Pour expédition conforme.  
Erpeldange-sur-Sûre, le 11 mai 2020

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire remplaçant,

